

Dr Philip D. Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

CATHY PREMIER



Philip D. Jaffé au siège des Nations Unies à New York, en attendant les résultats de l'élection au Comité des droits de l'enfant

Le Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) que dirige Philip Jaffé est assurément la seule entité offshore de l'Université de Genève. Ce centre de compétences de niveau mondial prolonge le travail pionnier de Jean Zermatten. En fondant l'Institut international des droits de l'enfant, cet ancien juge pour mineurs du Valais et premier Suisse à être élu au Comité des droits de l'enfant (qu'il a présidé de 2011 à 2015) a donné l'impulsion pour que Sion devienne un hub de formation dans ce domaine. Il n'a pas fallu beaucoup pour convaincre Philip Jaffé de s'installer à Sion, de prendre la direction de feu l'Institut universitaire Kurt Bösch, puis du CIDE et collaborer à parfaire l'aspect universitaire des droits de l'enfant. L'opportunité pour la Suisse de présenter la candidature de Philip Jaffé au Comité des droits de l'enfant s'inscrit dans cette continuité. Son élection scelle la réputation helvétique et valaisanne dans le domaine. Jean Zermatten et Philip Jaffé continuent leur collaboration notamment en préparant les festivités pour marquer aux Nations Unies à Genève les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Que ressentez-vous à l'issue de cette élection ?

« D'abord un sentiment de fierté patriotique car pareille élection est le fruit d'un travail remarquable de la diplomatie suisse qui a su convaincre 137 États sur 196 que mon profil atypique serait une plus-value au sein du Comité. Ensuite, le sentiment d'avoir œuvré ces dix dernières années avec un succès redoutable pour que Sion et le Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève, établi à Bramois, soient reconnus comme un hub de niveau mondial dans le domaine. »

Vous êtes le deuxième Suisse à siéger au sein de ce Comité, qu'est-ce que cela sous-entend ?

« Le principe de continuité fait que l'expertise suisse et sa crédibilité internationale dans le domaine des droits de l'enfant et celui des droits humains en général sont renforcées. Cela oblige aussi notre pays à s'améliorer pour servir d'exemple, car nul n'est parfait. »

Cela vous donne le vertige de succéder à Jean Zermatten ?

« Je suis bien incapable de chausser les souliers de Jean Zermatten,

mais je compte bien affronter le vertige, avec sa complicité, en me hissant sur ses épaules. Atteindre des sommets est une épopée collective. Presque tous ceux qui le connaissent l'estiment et l'admirent, les personnes résiduelles le jalourent. Je suis heureux de faire partie de ses nombreux amis. »

Pouvez-vous rappeler certains dossiers dans lesquels il a concrètement joué un grand rôle ?

« La touche Zermatten a été selon moi de renforcer une dynamique de groupe très productive au sein du Comité. Elle a permis d'établir des fondamentaux du domaine des droits de l'enfant sur la question du droit de l'enfant à être entendu et le principe de son intérêt supérieur. Sous sa houlette éclairée, le Comité a mis en place un mécanisme de plainte que les enfants dont les droits ne sont pas respectés peuvent actionner au-delà des instances judiciaires de leur pays. » •



Jean Zermatten (à gauche)
avec Philip D. Jaffé

« Je suis bien incapable de chausser les souliers de Jean Zermatten, mais je compte bien affronter le vertige, avec sa complicité, en me hissant sur ses épaules. »

What are your feelings following this election ?

"First of all a feeling of patriotic pride as such an election is the fruit of some remarkable work by Swiss diplomacy, which managed to convince 137 States out of 196 that my atypical profile would be advantageous within the Committee. Then, the feeling of having worked these past ten years with formidable success so that Sion and the Geneva University Interfaculty Centre for the rights of the child, set up in Bramois, should be recognised as a new world hub in the domain."

You're the second Swiss to sit on the Committee, what does this imply ?

"The principle of continuity means that Swiss expertise and its international credibility in the domain of the rights of the child and that of human rights in general are reinforced. It also obliges our country to improve in order to set the example, for none of us are perfect."

Is following on after Jean Zermatten overwhelming for you ?

"I'm quite incapable of stepping into Jean Zermatten's shoes, but I intend to deal with the challenge, with his complicity, by sitting on his shoulders. Reaching the summits is a col-

lective long journey. Almost all of those who knew him held him in their esteem and admired him, the remainder were envious of him. I'm glad to be among his numerous friends."

Can you recall some matters in which he concretely played an important role ?

"The Zermatten touch was, in my opinion, the reinforcement of a very productive group dynamics within the Committee. It enabled the establishment of fundamentals in the domain of the rights of the child on the question of the right of the child to be heard and the principle of its superior interest. Under his enlightened leadership, the Committee set up a mechanism for complaint that children whose rights are not respected can activate above and beyond the legal authorities of their country."

The Interfaculty Centre for the Rights of the Child (CIDE) that Philip Jaffé leads is certainly Geneva University's only offshore entity. This world level centre of competence is an extension of Jean Zermatten's work. By founding the international institute for the rights of the child, this former Valais judge for minors and the first Swiss to be elected onto the Committee of the Rights of the Child [that he presided over from 2011 to 2015] gave the impetus for Sion to become a training hub in this domain. Not much was needed to convince Philip Jaffé to settle in Sion, to take on the management of the former Kurt Bösch university institution, then of the CIDE, and to collaborate in perfecting the university aspect of the rights of the child. The opportunity for Switzerland to put forward Philip Jaffé as a candidate for the rights of the child Committee affirms this continuity. His election seals the Helvetic and Valais reputation in the domain. Jean Zermatten and Philip Jaffé are continuing their collaboration, in particular by preparing the festivities to celebrate the 30th anniversary of the Convention concerning the rights of the child at the United Nations in Geneva.